## REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix - Travail - Patrie

#### REPUBLIC OF CAMEROON

Peace - Work - Fatherland



DECISION Nº 10 121/DG/CNPS DU

8 OCT. 2021

portant attribution du marché, objet du gré à gré n° 083/21/CNPS/PCA/CM/SPCA du 08 septembre 2021 relatif au parachèvement des travaux de réalisation d'un skydome, de construction de la clôture et de la guérite, de la réalisation des VRD, de la réalisation d'un forage avec bâche à eau et de la fourniture d'un groupe électrogène au Centre de Prévoyance Sociale de Banyo

# LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAISSE NATIONALE DE PREVOYANCE SOCIALE

- VU le Traité révisé de la Conférence Interafricaine de la Prévoyance Sociale du 14 février 2014, ratifié par décret n°2020/239 du 28 avril 2020.
- VU le Décret n° 2018/354 du 07 juin 2018 portant réorganisation et fonctionnement de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ;
- VU le Décret n° 2017/566 du 13 novembre 2017 portant nomination de la Présidente du Conseil d'Administration de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ;
- VU le Décret n° 2008/129 du 07 avril 2008 portant nomination du Directeur Général de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale :
- VU l'Arrêté n°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les cahiers des clauses Administratives Générales (CCAG) applicables aux Marchés Publics ;
- VU la Résolution n° 036/19/PCA du 31 juillet 2019 fixant les modalités de passation des marchés à la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ;
- VU la Résolution n°01/21/PCA du 08 février 2021 modifiant et complétant la Résolution n° 36/19/PCA du 31 juillet 2019 fixant les modalités de passation des marchés à la CNPS:
- VU l'Autorisation de gré à gré N° 083/21/CNPS/PCA/CM/SPCA du 08 septembre 2021;
- VU le Rapport d'examen des offres administrative, technique et financière de la souscommission d'analyse des offres d'octobre 2021;
- le Procès-verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés chargée des Bâtiments et Equipements Collectifs (CIPM-BEC), en sa session du 08 octobre 2021 ;

## DECIDE:

Article 1er. - Est déclaré attributaire du marché relatif au parachèvement des travaux de réalisation d'un skydome, de construction de la clôture et de la quérite, de la réalisation des VRD, de la réalisation d'un forage avec bâche à eau et de la fourniture d'un groupe électrogène au Centre de Prévoyance Sociale de Banyo, objet du gré à gré ci-dessus visé. le soumissionnaire BETTERMAN SARL BP: 3654 Yaoundé pour un montant de FCFA HTT 256 384 000 (deux cent cinquante-six millions trois cent quatre-vingtquatre mille) et un délai d'exécution de six (06) mois.

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besch sera.

#### Ampliations:

- PCA
- CIPM-BEC
- DFC
- DAG/SM

Yaoundé, le

1 8 OCT 2021



#### REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix - Travail - Patrie

#### REPUBLIC OF CAMEROON

Peace - Work - Fatherland





National Social Insurance Fund

is





DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES/SOUS-DIRECTION DES MOYENS GENERAUX/SERVICE DES MARCHES

# COMMUNIQUE N° 60 /21/DG/CNPS DU

1 8 OCT. 2021

# PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU GRE A GRE N° 083/21/CNPS/PCA/CM/SPCA DU 08 SEPTEMBRE 2021

RELATIF AU PARACHEVEMENT DES TRAVAUX DE REALISATION D'UN SKYDOME, DE CONSTRUCTION DE LA CLOTURE ET DE LA GUERITE, DE LA REALISATION DES VRD, DE LA REALISATION D'UN FORAGE AVEC BACHE A EAU ET DE LA FOURNITURE D'UN GROUPE ELECTROGENE AU CENTRE DE PREVOYANCE SOCIALE DE DE BANYO

# LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAISSE NATIONALE DE PREVOYANCE SOCIALE COMMUNIQUE :

Le soumissionnaire BETTERMAN SARL BP : 3654 Yaoundé est déclaré attributaire du marché, objet du gré à gré susvisé pour un montant de FCFA HTT 256 384 000 (deux cent cinquante-six millions trois cent quatre-vingt-quatre mille) et un délai d'exécution de six (06) mois.

Ledit soumissionnaire est par conséquent invité à bien vouloir se présenter dès diffusion du présent communiqué au Service des Marchés sis au 9ème étage, porte 903 de l'Immeuble-Siège de la CNPS, place de l'Indépendance pour les formalités de notification du marché considéré.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine à la Commission Interne de Passation des Marchés chargée des Bâtiments et Equipements Collectifs (CIPM-BEC), porte 416 immeuble CNPS sis à l'Avenue Kennedy. Passé ce délai, celles-ci seront purement et simplement détruites.

# Ampliations

- PCA
- Affichage
- DAG
- SM
- Archives/Chrono



